

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Piopolis tenue le 1^{er} mai 2017 à l'édifice municipal de Piopolis à 19 h à laquelle sont présents le maire Marc Beaulé, la conseillère Marie-Claire Thivierge et les conseillers Nil Longpré, Alfonsus Herscheid, Luc Beaulé et Jean-Marc de Raeve.

Le poste de conseiller # 1 est vacant.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Karine Bonneau, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2017-05-085

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté tel qu'il a été présenté.

**MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
ORDRE DU JOUR**

*« Toute décision du Conseil municipal doit être prise
dans le meilleur intérêt des citoyens »*

DATE : Le lundi 1^{er} mai 2017

HEURE : 19 h

ENDROIT : Édifice municipal

1.0 Adoption de l'ordre du jour

2.0 Adoption du procès-verbal du 3 avril 2017

3.0 Suivi de la dernière séance

3.1 Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière

- Fermeture du bureau municipal : vacances de la construction
- Séance d'information plan de sécurité civile (3 mai)
- Emplois d'été Canada
- Rencontre avec la Société mutuelle de prévention

3.2 Rapport du maire

- Rapport du Conseil des maires du 19 avril 2017

4.0 Période de questions (15 minutes max.)

5.0 Correspondance

6.0 Administration générale

- 6.1 Dépôt du rapport trimestriel des activités de fonctionnement
- 6.2 Adoption Règlement 2017-05 concernant la politique de location de la salle communautaire, de ses locaux ainsi que la salle du Café de Pio
- 6.3 Formation ADMQ DG locaux et de MRC : rôles et collaborations à Frontenac 1^{er} juin
- 6.4 Engagement personnel pour saison estivale : préposés au camping et surveillant de plage
- 6.5 Vacances annuelles des employés
- 6.6 Demande d'appui municipalité de St-Séverin modification façon de participation séance extraordinaire

7.0 Sécurité publique

8.0 Transport

- 8.1 Résolutions municipales d'appui pour l'interdiction de circuler camion lourd sur la 263
- 8.2 Autorisation de passage – Canadaman/ Canadawoman le 9 juillet 2017
- 8.3 Suivi consultation publique rencontre Trans-Autonomie

9.0 Hygiène du milieu

10.0 Santé et bien-être

- 10.1 Demandes de remboursement : programme d'aide aux aînés
- 10.2 Avis de motion Règlement 2017-06 modifiant Règlement numéro 2015-10 sur le programme d'aide aux familles et aux aînés de la Municipalité de Piopolis
- 10.3 Adoption de la mise à jour de la politique des aînés
- 10.4 Souper des bénévoles

11.0 Aménagement, urbanisme et développement

- 11.1 Demande au responsable de l'environnement de la MRC pour modification règlement de zonage
- 11.2 Avis de motion Règlement 2017-07 modifiant le Règlement numéro no 2017-02 décrétant un programme de revitalisation 2017-2022 en vue de favoriser la construction et la rénovation d'immeubles résidentiels, commerciaux et industriels

12.0 Loisirs et culture

- 12.1 Café de Pio, saison 2017
- 12.2 Demande de commandites : Lac en fête
- 12.3 Demande d'appui comité culturel : Fonds culturel MRC

13.0 Comptes à payer

14.0 Dépenses récurrentes

15.0 Varia

16.0 Rapport des comités

Conseillère # 1 Poste vacant.

Conseiller # 2 M. Alfonsus Herscheid
Administration générale
Aménagement, urbanisme et développement
Politique familiale et des aînés
Café de Pio

Comité : Comité consultatif d'urbanisme, de sélection œuvres d'art Café de Pio et Comité culturel de Piopolis

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge
Loisirs et culture

Comité : Festival Piopolis fête l'hiver et les Échos de Piopolis

Conseiller # 4 : M. Jean-Marc de Raeve
Hygiène du milieu
Aménagement, urbanisme et développement

Comités : Comité consultatif d'urbanisme, APLM, Marina et COBARIC

Conseiller # 5 : M. Luc Beaulé
Santé et bien-être

Comités : Accueil nouveaux arrivants et Comité de développement local de Piopolis

Conseiller # 6 : M. Nil Longpré
Aménagement, urbanisme et développement
Sécurité publique

Comités : Route des Sommets et Cœurs villageois

Maire : Marc Beaulé

Transport

Comités : Conseil des maires, comités de la MRC et voirie

17.0 Période de questions (15 minutes max.)

18.0 Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-086

2.0 Adoption du procès-verbal du 3 avril 2017

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 3 avril 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.0 Suivi de la dernière séance

3.1 Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière

- Fermeture du bureau municipal : le bureau municipal sera fermé pendant les vacances de la construction du 24 juillet au 6 août.
- Séance d'information plan de sécurité civile (3 mai) : un petit rappel pour vous informer que la séance d'information sur la sécurité publique aura lieu le 3 mai prochain.

- Emplois d'été Canada : la Municipalité a reçu 2 subventions pour Emplois d'été Canada, une pour le camping et l'autre pour le centre d'interprétation Laurier-Gauthier pour un montant total de 2957 \$ ce qui représente 525 heures au total.
- Rencontre avec la Société mutuelle de prévention : le 13 avril dernier, la Municipalité a reçu la visite de deux personnes de la Société mutuelle de prévention afin d'évaluer les pratiques des employés municipaux en matière de santé et sécurité au travail.

3.2 Rapport du maire

- Rapport du Conseil des maires du 19 avril 2017 : Monsieur le Maire fait le rapport des points les plus importants qui ont été discutés au Conseil des maires du 19 avril dernier.
- Échos de Piopolis : Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la date de tombée pour transmettre leurs textes pour la parution des Échos de juin est le 15 mai 2017.

4.0 Période de questions (5 minutes max.)

- Remerciement à Monsieur Luc Beulé pour l'organisation du souper des bénévoles
- Fausse alarme incendie
- Bacs bruns
- Surplus accumulé
- Brigade verte

5.0 Correspondance

La liste de la correspondance reçue au cours du mois d'avril 2017 est remise aux membres du Conseil. La liste est en annexe.

6.0 Administration générale

6.1 Dépôt du rapport trimestriel des activités de fonctionnement

Le rapport trimestriel de l'analyse budgétaire a été déposé au Conseil.

2017-05-087

6.2 Adoption Règlement 2017-05 concernant la politique de location de la salle communautaire, de ses locaux ainsi que la salle du Café de Pio

RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-05 CONCERNANT LA POLITIQUE DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE, DE SES LOCAUX, AINSI QUE LA SALLE DU CAFÉ DE PIO

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis possède un bâtiment situé au 403 rue Principale à Piopolis ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis possède un bâtiment situé au 462 rue Principale à Piopolis;

ATTENDU QUE le bâtiment municipal du 403 sert d'édifice municipal et contient également une salle communautaire pouvant accueillir au maximum 90 personnes dans la grande salle et 44 personnes de plus quand l'Âge d'or est ouvert et deux locaux pouvant accueillir au maximum 30 personnes;

ATTENDU QUE le bâtiment du 462 sert de commerce (Café de Pio) et contient également une salle pouvant accueillir au maximum 96 personnes;

ATTENDU QUE le Conseil désire louer la salle communautaire, les locaux de l'édifice municipal ainsi que la salle au Café de Pio (en dehors de ses heures d'ouverture) et que l'article 6, paragraphe 3 du Code municipal permet à la municipalité de louer ses biens;

ATTENDU QU'il y a lieu de définir la politique de location de la salle communautaire, de ses locaux et de salle du Café de Pio;

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné le 3 avril 2017;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve
Et résolu,

QUE le Conseil statue et ordonne par ce règlement portant le numéro 2017-05 :

Article 1 : Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante;

Article 2 : Objet

Le présent règlement a pour objet l'adoption d'une politique pour la location de la salle communautaire, de ses locaux situés dans l'Édifice municipal de Piopolis ainsi que de la salle située au Café de Pio.

Article 3 : Catégories d'usages

A. L'usage prioritaire de la salle communautaire et de ses locaux est pour les besoins de la municipalité dans la conduite des affaires municipales comme par exemple, mais non de façon exclusive, les séances du conseil, les élections municipales, les réunions des différents comités municipaux, les rencontres de citoyens organisées par le conseil ainsi que toutes situations d'urgence;

B. L'usage prioritaire de la salle du Café de Pio est pour accueillir les clients du café.

C. Les élections fédérales ou provinciales constituent un usage possible de la salle communautaire;

D. Le Conseil souhaite que les salles constituent un service à la population pour des rencontres comme des fêtes familiales ou des expositions;

E. Les activités culturelles et de loisirs doivent être offertes prioritairement aux résidents de la Municipalité;

F. Les groupes, organismes ou associations doivent obtenir une approbation de la directrice générale;

Article 4 : Coûts de location

Le Conseil décrète que la location de la salle communautaire avec cuisine se fera au montant de 75.00\$ plus taxes par jour pour un contribuable ou résident de la Municipalité et de 100.00\$ plus taxes par jour pour un utilisateur qui n'est pas contribuable ou résident.

La location de la salle communautaire sans cuisine se fera au montant de 50.00\$ plus taxes par jour pour un contribuable ou résident de la municipalité et de 75.00\$ plus taxes par jour pour un utilisateur qui n'est pas contribuable ou résident.

La location des locaux du 2^e étage se fera au coût de 25.00\$/jour.

La location de la salle du Café de Pio se fera au montant de 50,00 \$ plus taxes par jour pour un contribuable ou résident de la municipalité et de 75,00 \$ plus taxes par jour pour un utilisateur qui n'est pas contribuable ou résident.

Les salles et les locaux peuvent être utilisés gratuitement pour certains usages avec l'autorisation par résolution du conseil.

Article 5 : Procédures de demande de location

5.1 Toute personne, groupe, organisme ou association qui désire louer l'une des salles ou un local doit remplir au préalable, pour une première location, une demande de location. Elle doit utiliser le formulaire prévu à cette fin, reproduit en annexe A des présentes et qui en fait partie intégrante. Toute demande doit être faite au moins sept (7) jours avant la tenue de l'activité.

Article 6 : Contrat de location

6.1 Le Conseil autorise la directrice générale ainsi que son adjointe à signer tout contrat de location de l'une des salles pour les activités.

6.2 La personne responsable de l'activité représentant le groupe, l'organisme ou l'association qui désire louer la salle doit signer le contrat de location de la salle communautaire reproduit à l'annexe B pour faire partie intégrante du présent règlement. Elle doit également acquitter le montant déterminé par la résolution du conseil afin d'officialiser la réservation de la salle;

6.3 Aucun contrat de location ne peut être signé par une personne mineure;

Article 7 : Obligations et responsabilités du locataire

7.1 Le locataire va chercher la clé de la salle communautaire au magasin général le jour même de l'activité ou le jour ouvrable précédent.

7.2 Le locataire de la salle de Café de Pio va chercher la clé au Café le jour même de l'activité ou le jour ouvrable précédent lorsque le café est ouvert ou sinon, au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

7.3 Le locataire doit verser au locateur un montant de 300\$ pour les frais de serrurier si la clé est perdue ou endommagée;

7.4 Le locataire s'engage à garder les lieux propres et les remet selon la disposition dans laquelle ils ont été loués. Le nettoyage de la salle est la responsabilité du locataire et doit être fait dans les six (6) heures suivant la fin de l'activité;

7.5 Le locataire est responsable de la sécurité des lieux et doit verrouiller la porte en quittant. Le défaut de verrouiller entraîne la responsabilité du locataire pour tous dommages qui pourraient s'en suivre;

7.6 Le locataire voit au respect de la capacité maximale de la salle communautaire établie à 90 personnes et à 96 personnes pour la salle du Café de Pio;

7.7 Le locataire s'engage à prendre soin des lieux, à y maintenir l'ordre et le décorum;

7.8 Le locataire assume la responsabilité de tous dommages, dégradation ou abus commis par lui ou ses invités à l'immeuble, aux meubles ou aux accessoires se trouvant dans ou autour des lieux loués;

7.9 Le locataire s'engage à se conformer et observer les règlements de l'autorité publique, soit fédérale, provinciale ou municipale. Pour toute vente, consommation ou usage d'alcool, un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux est obligatoire

et aux frais du locateur. Ce permis doit être présenté à la Municipalité avant la tenue de l'événement;

7.10 Le locataire s'engage à ne pas sous-louer les lieux en tout ou en partie, ni céder ou transférer ce contrat ou tous droits s'y rapportant sans l'autorisation du locateur;

7.11 Le locataire ne pourra prétendre à aucune réduction, ni remboursement du montant d'argent versé à l'avance, par suite de son abandon ou de sa non-utilisation de ce qu'il a loué par le contrat de location ceci pour quelque motif que ce soit;

7.12 Un dépôt de garantie en cas de non-respect des obligations et responsabilités du locataire de 100 \$ doit être remis lors de la signature du contrat de location et sera remboursé lors de la vérification finale de la salle.

Article 8 : Obligations et responsabilités du locateur

8.1 Le locateur a le droit de contremander ou d'interrompre, sans indemniser le locataire, toute soirée qui pourrait dégénérer en désordre;

8.2 Le locateur se réserve le droit d'annuler tout contrat de location en cas d'urgence, et ce sans compensation ou remboursement autre que les montants versés par le locataire en vertu du contrat de location;

Article 9 : Abrogation

Le présent règlement abroge tous autres articles de règlements ou règlements antérieurs concernant la location de la salle communautaire et des locaux;

Article 10 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Piopolis, ce 1^{er} mai 2017.

Marc Beaulé
Maire

Karine Bonneau
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Avis de motion : 2017-04-03

Adoption : 2017-05-01

Entrée en vigueur : 2017-05-02

2017-05-088

6.3 Formation ADMQ DG locaux et de MRC : rôles et collaborations à Frontenac 1er juin

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré
Et résolu,

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer, le 1^{er} juin prochain à Frontenac, à la formation *DG locaux et de MRC : rôles et collaboration des de l'ADMQ*;

QUE les frais d'inscription au montant de 304 \$ plus les taxes et de déplacement sont payables par la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-089

6.4 Engagement personnel pour saison estivale : préposés au camping et surveillant de plage

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis embauche, à titre de préposé au camping, Sophie Boulette, Miguel Meunier et Hugo Boulette pour la période approximative de la mi-mai à la mi-octobre selon les conditions de la politique salariale;

QUE la Municipalité de Piopolis embauche, à titre de surveillant de plage, Jade Therrien Morin de la mi-juin à la mi-août selon les conditions de la politique salariale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Vacances annuelles des employés

Robert Turcotte : semaines du 23 juillet, du 30 juillet et du 10 septembre

Karine Bonneau : semaines du 25 juin, du 23 juillet et du 30 juillet

Isabelle Cameron : semaines du 23 juillet et du 30 juillet

2017-05-090

6.6 Demande d'appui municipalité de St-Séverin modification façon de participation séance extraordinaire

ATTENDU QUE lors de séances extraordinaires du conseil, il est souvent difficile d'obtenir la présence physique de tous les membres du conseil;

ATTENDU QUE lors de séances extraordinaires du conseil, il serait utile que la participation à ces séances puisse se faire de façon électronique, ce qui favoriserait la participation de tous les membres du conseil;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 164.1 du Code municipal du Québec, seules certaines municipalités se sont vues octroyer le droit à une participation à des séances du conseil par téléphone ou autres moyens électroniques;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a déjà permis, outre les cas de l'article 164.1 du Code municipal du Québec, la présence de membres du conseil à des séances du conseil par voie électronique, dont notamment, sans restreindre la généralité de ce qui précède, dans les cas suivants :

i. Dans le décret 371-2003 concernant le regroupement de la Ville de La Tuque, du Village de Parent et d'autres municipalités en son article 27 permettant aux membres du conseil provenant de la Municipalité de Parent d'être présents par voie électronique;

ii. Dans la Loi sur la sécurité civile (RLRQ c. S-2.2) en son article 46 permettant à tout conseil municipal de tenir des séances par voie électronique dans le cas où il y a un état d'urgence;

iii. Dans la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01) où un membre du conseil d'une société de transport en commun peut assister à toute assemblée via un moyen électronique (article 37);

ATTENDU QU'il serait opportun que les membres du conseil municipal puissent participer à des séances extraordinaires du conseil par voie électronique, soit par téléphone ou tout autre moyen électronique de communication permettant à ce membre du conseil non physiquement présent lors d'une séance extraordinaire d'être entendu par les autres membres du conseil et le public;

ATTENDU QUE la possibilité d'assister aux séances extraordinaires du conseil par voie électronique faciliterait la participation aux conseils municipaux des jeunes représentants ayant des familles;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré
Et résolu,

D'appuyer la résolution de la Municipalité de Saint-Séverin et de demander au gouvernement du Québec d'amender le Code municipal et toute autre loi municipale pertinente afin de permettre que lors de séances extraordinaires du conseil, les membres du conseil puissent y participer par des moyens électroniques, dont notamment le téléphone ou tout autre moyen de communication permettant d'être entendu par les autres membres du conseil physiquement présents à une séance du conseil et les membres du public présents à ces séances extraordinaires.

DE transmettre copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, aux députés provinciaux ainsi qu'aux municipalités et MRC du Québec, pour appui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0 Sécurité publique

Aucun sujet à traiter.

8.0 Transport

8.1 Résolutions municipales d'appui pour l'interdiction de circuler camion lourd sur la 263

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que les trois (3) résolutions d'appui des municipalités de Frontenac et Woburn et de la Ville de Lac-Mégantic demandées par le MTQ afin d'interdire la circulation lourde sur la 263 ont été reçues.

2017-05-091

8.2 Autorisation de passage – Canadaman/ Canadawoman le 9 juillet 2017

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Mégantic et Endurance Aventure organisent un triathlon extrême et un triathlon SPRINT les 8 et 9 juillet prochain ;

ATTENDU QUE les participants emprunteront en vélo, le 9 juillet 2017, plus de 180 km de route et à la course quelques kilomètres sur les routes ;

ATTENDU QUE les participants emprunteront en vélo, le 8 juillet 2017, la route 263 de la Baie-des-Sables à Piopolis ;

ATTENDU QUE le Comité organisateur détiendra une police d'assurance responsabilité civile ;

ATTENDU QUE les organisateurs s'engagent à assurer un bon encadrement à l'activité, et ce, de concert avec la Sûreté du Québec et les services ambulanciers.

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve
Et résolu,

QUE les attendus fassent partie intégrante de la présente résolution ;

D'autoriser le triathlon extrême CANADAMAN/CANADAWOMAN à circuler sur le territoire de la Municipalité de Piopolis selon le parcours déterminé par Endurance Aventure les 8 et 9 juillet prochains ;

QUE cette résolution soit transmise au ministère des Transports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Suivi consultation publique rencontre Trans-Autonomie

Madame Marie-Claire Thivierge, conseillère, fait le compte rendu aux membres du Conseil sur la consultation publique faite par l'organisme Trans-Autonomie qui a eu lieu le 19 avril dernier.

9.0 Hygiène du milieu

Aucun sujet à traiter.

10.0 Santé et bien-être

2017-05-092

10.1 Demandes de remboursement : programme d'aide aux aînés

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a adopté le 7 décembre 2015 un règlement concernant un programme d'aide aux aînés;

ATTENDU QUE le règlement vise à supporter les aînés afin qu'ils puissent demeurer dans leur résidence le plus longtemps possible dû au fardeau fiscal municipal;

ATTENDU QUE le volet aîné consiste en un remboursement de la tarification de l'année de référence établie relative à la collecte des ordures, des matières recyclables et du service d'enlèvement et de traitement des boues de fosses septiques pour un montant maximum total de 5 000\$ par année;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 2 demandes de remboursements pour un montant de total de 464 \$;

ATTENDU QUE les demandes étaient accompagnées des documents exigés par la Municipalité;

ATTENDU QUE le Conseil remboursera une fois par année : au plus tard le 30 avril les sommes demandées jusqu'à concurrence des montants maximums prévus pour chaque volet du programme;

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge
Et résolu,

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à rembourser les montants demandés.

QUE les montants soient pris à même le poste de dépenses 02-590-00-999 : Politique familiale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 Avis de motion Règlement 2017-06 modifiant Règlement numéro 2015-10 sur le programme d'aide aux familles et aux aînés de la Municipalité de Piopolis

Le conseiller Alfonsus Herscheid donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce Conseil sera présenté, pour adoption, un RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-06

modifiant le Règlement 2015-10 sur le programme d'aide aux familles et aux aînés de la Municipalité de Piopolis.

2017-05-093

10.3 Adoption de la mise à jour de la politique des aînés

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé
Et résolu

D'adopter la Politique municipale des aînés de Piopolis ainsi que le plan d'action 2017-2019 tel que présentés par le Comité de la Politique des aînés(es).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.4 Souper des bénévoles

Monsieur Luc Beaulé, conseiller, fait le rapport de la soirée du souper des bénévoles qui a eu lieu le 29 avril dernier. 85 personnes y ont participé.

11.0 Aménagement, urbanisme et développement

2017-05-094

11.1 Demande au responsable de l'environnement de la MRC pour modification règlement de zonage

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite faire des modifications dans son Règlement 2006-009 sur le zonage;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis mandate le responsable de l'aménagement de la MRC du Granit pour entreprendre les démarches nécessaires pour effectuer les modifications dans le Règlement 2006-009 sur le zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2 Avis de motion Règlement 2017-07 modifiant le Règlement numéro no 2017-02 décrétant un programme de revitalisation 2017-2022 en vue de favoriser la construction et la rénovation d'immeubles résidentiels, commerciaux et industriels

Le conseiller Alfonsus Herscheid donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce Conseil sera présenté, pour adoption, un RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-07 modifiant le Règlement 2017-02 décrétant un programme de revitalisation 2017-2022 en vue de favoriser la construction et la rénovation d'immeubles résidentiels, commerciaux et industriels.

12.0 Loisirs et culture

12.1 Café de Pio, saison 2017

Monsieur Alfonsus Herscheid, conseiller, informe les membres du Conseil sur la saison 2017 du *Café de Pio*. L'ouverture se fera à partir du 20 mai prochain pour les fins de semaine et à tous les jours, à partir du 17 juin. L'offre alimentaire sera plus variée cette année.

2017-05-095

12.2 Demande de commandites : Lac en fête

ATTENDU QUE la Municipalité a contribué pour un montant de 500.00\$ pour l'activité la « Traversée du lac Mégantic » qui se tiendra le 12 août prochain;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé que ce montant soit considéré comme un montant de 1000\$ sur le plan de la visibilité puisqu'elle offre à leur disposition le camping municipal pour le départ de l'événement ce qui demande un surplus de personnel et d'administration;

ATTENDU QU'en réponse à la réquisition de la Municipalité, les organisateurs de l'événement souhaitent obtenir deux terrains de deux nuitées au camping municipal de Piopolis;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis s'engage à donner un montant de 500.00\$ pour la « Traversée du lac Mégantic » et demande d'être considérée au même titre qu'un commanditaire de 1 000 \$ et plus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-096

12.3 Demande d'appui comité culturel : Fonds culturel MRC

ATTENDU QUE le Festival Saint-Zénon-de-Piopolis organise la tenue de deux concerts intimes commentés d'artistes professionnels locaux et un concert sur ponton au cours de la saison 2017 ;

ATTENDU QUE ces activités cadrent avec la politique culturelle de la MRC du Granit, qu'elles sont produites majoritairement en été et qu'elles ne viennent pas en compétition avec les activités du Comité culturel Mégantic ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis appuie la demande d'aide au Fonds de développement culturel de la MRC du Granit présentée par le Comité culturel de Piopolis pour la tenue d'activités de développement et de sensibilisation de l'auditoire à la musique par la médiation culturelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-097

13.0 Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,
Appuyé par le conseiller Alfonsus Herscheid
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.0 Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois d'avril 2017 est déposée aux membres du Conseil.

15.0 Varia

Aucun sujet à traiter.

16.0 Rapport des comités

Conseillère # 1 Poste vacant.

Conseiller # 2 M. Alfonsus Herscheid
Travail sur la mise à jour de la politique des aînés.
Participation à des rencontres afin d'améliorer l'aspect visuel de l'édifice municipal.
Préparation de l'ouverture de la saison 2017 du *Café de Pio*.
Suivi des travaux de reconstruction du pavillon de la plage.

Conseiller # 3 : Mme Marie-Claire Thivierge
Participation à une réunion du comité du journal le 8 mai prochain.
Invitation à participer à l'AGA du CDLP le 11 mai prochain.

Conseiller # 4 : M. Jean-Marc de Raeve
Participation au souper des bénévoles le 29 avril dernier et à la conférence de presse pour la saison 2017 du comité culturel le 25 avril dernier.
Réunion du CCU à venir le 8 mai prochain.
Corvée de nettoyage de la route des Pionniers a été faite les dernières semaines.

Conseiller # 5 : M. Luc Beaulé
Participation à l'organisation du souper des bénévoles le 29 avril dernier.
Rencontre avec la directrice générale afin de faire le lien entre le CDLP et la Municipalité.

Conseiller # 6 : M. Nil Longpré
Participation au souper des bénévoles le 29 avril dernier.
Participation à l'AGA de la SDEG qui a eu lieu le 27 avril dernier.
Rencontre sur la sécurité civile à venir le 3 mai prochain.

Maire : Marc Beaulé
Participation à plusieurs rencontres à la MRC dont le comité consultatif de la culture, le Conseil des maires, et comité administratif.
Rencontres avec le MTQ pour des négociations pour le nouveau contrat de déneigement, avec la commission scolaire des Hauts-cantons pour le projet d'école alternative, avec la Société de mutuelle de prévention avec les promoteurs du développement de la Vieille-Forge, avec l'agent touristique de la SDEG concernant la circulation lourde et à des rencontres pour la planification des travaux d'amélioration de l'aspect visuel de l'édifice municipal.

17.0 Période de questions (30 minutes max.)

- Politique des aînés
- Circulation lourde : association du camionnage
- Canadaman/Canadawoman
- Emplois d'été

2017-05-098

18.0 Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,

QUE la séance soit levée ; il est 20 h 10.

Karine Bonneau, directrice générale et
secrétaire-trésorière

Marc Beaulé, maire

Liste des dépenses récurrentes pour le mois de Avril 2017

Fournisseurs	Description	Montant payé
	Remises de l'employeur	6883.34
Caisse Desjardins	Salaire des employés	14 503.45 \$
	Salaire des élus	1 881.54 \$
Accéo	Sauvegarde en ligne - RA 7 avril 2017	28.69 \$
Bell Canada	Internet de la Halte	52.89 \$
Bell Mobilité pagette	Pagette pour le mois d'Avril 2017	20.97 \$
Bell Mobilité cellulaire	Cellulaires facturés pour mars - Maire & DG	107.98 \$
Câble-Axion	Internet bureau + ligne ascenseur	89.12 \$
Communication plus	Émetteur-récepteur pour mai	93.13 \$
Groupe EnvironneX	Échant. 2969141, 2969142, 2969143, 2990947- Eau potable	91.75 \$
Groupe EnvironneX	Échant. 2969144 et 29691454 - Eaux usées	125.78 \$
Hydro Québec	Élect. du 2017-03-01 au 2017-03-31 - Éclairage public	234.28 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-03-07 au 2017-04-06 - Sys. Chauffag	1 548.29 \$
Les Pétroles R. Turmel	Dièsel bas souffre - Garage	1 835.20 \$
Les Pétroles R. Turmel	Mazout # 2 - Garage	498.75 \$
Lucie Grenier	Entretien de la Bibliothèque pour le mois d'AVRIL	125.00 \$
Valoris	Enfouissement du 23 mars 2017	
Valoris	Enfouissement du 28 et 30 mars 2017	332.66 \$
Valoris	Enfouissement du 6 avril 2017	10.00 \$
Ville de Lac-Mégantic	Entente intermunicipales - Centre sportif 2017	3 449.00 \$
Ville de Lac-Mégantic	Entente rachat des immo existantes. Service incendie 2017	5 543.00 \$
Ville de Lac-Mégantic	Quote-part site d'enfouissement pour 2017	549.00 \$
Ville de Lac-Mégantic	Entente incendie - 4e trimestre 2016	3 906.52 \$
Ville de Lac-Mégantic	Entente incendie - Ajustement année 2015	(31.38) \$
Visa Desjardins	Achats pour le mois de mars 2017 RA vers 27 avril 2017	1 388.78 \$
Xérox Canada	Location du photocopieur - RA 10 avril 2017	258.44 \$
	Grand total des dépenses récurrentes	36 642.84 \$

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de avril 2017

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
290	André Martel	Déneigement des trottoirs pour mars-avril 2017	586.38 \$
839	Antonio Beaulé	Remb. Boues - Politique familiale	232.00 \$
220	Bell-Eau-Clerc inc.	Test fumée - Édifice municipal	416.79 \$
65	Bell Gaz ltée	Remplir les bouteilles	69.17 \$
223	Canadian Tire	Achat articles divers - Café de Pio	190.75 \$
79	Chambre de Commerce région de Mégantic	Renouvellement 2016-2017	143.72 \$
594	Cherbourg	Achat de produits pour lave-vaisselle - Édifice	68.37 \$
594	Cherbourg	Crédit sur produits lave-vaisselle- Édifice	(68.37) \$
354	Comité de la Marina	Location 1 emplacement 2017	325.00 \$
1075	Construction Générale Blais inc.	Construction marquise au camping Réso : 2016-10-194	67 960.57 \$
425	Danielle Dodier	Frais de déplacements 2016 - Camping	331.20 \$
1073	DEVELO TECH INC.	Balise Ped-Zone pour traverse écolière	319.87 \$
981	Entrepôt Plancher Design	Plancher salle de bain - marquise	247.43 \$
35	Fédération Québécoise des Municipalité	Frais de transport par Dicom	286.70 \$
35	Fédération Québécoise des Municipalité	Conférence Web - Urbanisme	97.73 \$
1056	Fecteau Plans	Réfection façade ext. Bureau municipale	1 267.60 \$
941	Karine Bonneau	Frais de déplacement + frigo	389.64 \$
1072	Florence Tardif	Remb. Boues - Politique familiale	232.00 \$
612	F.R. Dallaire	Housse de siège avant - Camionnette	103.42 \$
612	Dallaire	Revêtement de panneau arrière	60.97 \$
254	Garage Roger Choquette	Changer les pneus - Camionnette	82.78 \$
976	Isabelle Cameron	Déplacements C.P. de Woburn	69.92 \$
976	Isabelle Cameron	Avance pour ouverture du café de Pio Petite caisse	400.00 \$
976	Isabelle Cameron	Achat de feuilles pour plastifier- bureau	32.82 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Peinture + nécessaires à peinture - Garage	54.33 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Peinture + Scellant - Garage	72.53 \$
338	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Bois pour tablettes de rangement - Garage	148.47 \$
42	L'Écho de Frontenac	Publicité cahier d'habitation Réso: 2017-03-062	442.65 \$
42	L'Écho de Frontenac	Offres d'emploi d'été - Préposé	188.56 \$
16	Le Magasin Général	Essence camionnette 2017-04-07	96.61 \$
16	Le Magasin général	Gaz mixte pour scie à chaîne - Garage	12.00 \$
16	Le Magasin général	Essence camionnette - 2017-04-19	95.00 \$
12	Les Entreprises Périnet Inc.	Carlou, collier et peinture - Camping et Garage	51.03 \$
787	Luc Beaulé	Achat de fleurs - Souper des bénévoles	57.49 \$
341	Marc Beaulé	Vérification imprimante photo	34.49 \$
178	Marie-Claire Thivierge	Rencontre intergénérationnelle	16.75 \$
881	Marie Poissant-Manning	Achats pour ouverture du Café de Pio	116.35 \$
974	Monty Sylvestre	Honoraires et déboursés pour la période de mars 2017	266.45 \$
48	Philippe Mercier	Remplacement d'un contacteur PP01	441.68 \$
48	Philippe Mercier	Branchement du lave-vaisselle- Éd. communautaire	233.65 \$
1001	Produits Chimiques CCC ltée	Aluminium sulfate, aluminium liquide - Eaux usées	771.25 \$

701	Raymond Gauthier	Vis auto-perçantes - Semaine intergénérationnelle	11.82 \$
701	Raymond Gauthier	Achat de baguettes - Semaine intergénérationnelle	18.00 \$
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Ressorts - Niveleuse	39.32 \$
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Boyaux - Équipement inter	23.49 \$
37	Ressorts Robert-Traction Mégantic	Absorbant - Garage	27.48 \$
37	Ressorts Robert-Traction Mégantic	Triangle - Niveleuse ; 100 ft de câble - Garage	78.10 \$
37	Ressorts Robert-Traction Mégantic	Recepteurs et fuses - Garage	18.13 \$
1069	SDE Granit	Contribution - Route des Sommets 2017	531.99 \$
718	Sinto inc.	Graisse et dégraissage - Garage tout véhicule	590.51 \$
761	Télé-Alarme Plus inc.	Achats de 2 détecteurs de fumée	158.67 \$
524	USD	Couvercles, tiges, roues - Bacs recyclage et ordures	470.54 \$
1074	Walmart	Achat articles divers - Café de Pio	96.45 \$
1033	Xérox Canada	Frais de photocopies 26 fév. Au 27 mars 2017	603.07 \$
Grand total des dépenses récurrentes			79 664.35 \$

Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2017	4 650.43 \$
Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 octobre 2017	1 414.43 \$
Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2018	4 614.43 \$
Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 octobre 2018	1 373.63 \$
Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2019	101 273.63 \$

CORRESPONDANCE REÇUE AU BUREAU MUNICIPAL EN AVRIL 2017

Liste déposée à l'assemblée du 01 Mai 2017

MRC DU GRANIT

- Procès-verbal du comité administratif du 15 mars 2017(courriel)
- Procès-verbal du comité administratif du 10 avril 2017(courriel)

COURRIER

MTQ :

Nous informe que la Municipalité recevra une aide financière de 2 395 \$ en deux versement dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :

- Nous informe de la performance de notre municipalité, en matière de gestion des matières résiduelles résidentielles et industrielles générées sur notre territoire. Pour l'année 2016, nous avons reçu une redevance de 3 415,25 \$ qui a été versée par dépôt direct.

MRC du Granit :

- Invitation spéciale au lancement de la saison culturelle 2017-18 à la Salle Montignac de la Polyvalente le 11 mai 2017 à 19 h.

Commission de toponymie :

La Commission nous fait parvenir un exemplaire de 3 guides.

Point jeunesse du Granit :

Nous invite à la 2^e édition du souper spaghetti le samedi 10 juin à la Légion Canadienne à partir de 17 h. Objectif : amasser des fonds pour les jeunes.

Théâtre de la première scène :

Le 23 juin prochain, le Théâtre de la Première Scène débutera sa 10^e saison. Ils seraient honorés de nous compter parmi leurs supporters par notre participation financière. De plus des invitations à notre soirée VIP du mardi 20 juin et des laissez-passer, vous permettrons de faire bénéficier nos citoyens ou élus de leur programmation.

Société de l'assurance automobile :

Comme chaque printemps, la SAAQ lance sa campagne de sécurité à vélo et profite de l'occasion pour nous inviter à contribuer à ses actions de sensibilisation auprès des jeunes cyclistes.

Pavages Garneau :

Suite à une fusion des 2 compagnies, Pavages Garneau et Pavages St-François 2010, il leur fait plaisir de nous formuler le désir de nous accompagner dans le cadre de nos activités liées aux travaux de pavage en asphalte pour la saison 2017.